

# Interdiction d'utilisation d'articles pyrotechniques, du 23 au 26 décembre et du 30 décembre au 2 janvier

Du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

⌘ [Arrêté préfectoral portant interdiction de la vente et de l'utilisation des artifices de divertissement pour les fêtes de fin d'année](#)